



Brevet professionnel

# BP Responsable d'Entreprise Agricole Apiculture (Formation Professionnelle Continue)

Formation diplômante




 Diplôme de niveau 4

 Lieu de formation: Centre de formation CFPAAuterive

 Durée: 1 an, à partir de septembre

 Rythme de l'alternance :

- 31 semaines (1064h) au centre
- 12 semaines (385h) en entreprise

 Diplôme en UC

## Le profil demandé

Etre âgé de plus de 18 ans

## Comment candidater ?

Satisfaire au test de recrutement et à l'entretien de motivation

## Modalités financières

Selon votre situation et votre profil, vous pourrez prétendre à différentes modalités de financement.

## Les atouts

- Une formation professionnalisante
- Un centre de formation spécialisé dans l'apiculture, la formation s'appuie sur l'atelier apicole du centre

## Les perspectives d'évolution

Poursuites d'études:

- BTS ou CS pour acquérir une seconde spécialisation

## Les métiers visés

- Responsable d'entreprise agricole
- Apiculteur professionnel
- Salarié qualifié en entreprise agricole / apicole



## Objectifs

Le BPREA spécialité apiculture forme des professionnels capables de gérer la production apicole, d'assurer la conduite des colonies d'abeilles, la récolte et la commercialisation des produits apicoles. Ils acquièrent aussi des compétences en gestion technico-économique et en développement de stratégies commerciales adaptées.

Ce diplôme permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA). Le métier de responsable d'entreprise agricole et celui de salarié-e hautement qualifié-e sont des métiers de plus en plus exigeants techniquement et "intensifs" en connaissances. Le cœur du métier reste caractérisé par la relation de l'individu au vivant et sa capacité à gérer les cycles de productions, végétales et ou animales.

## Programme de formation

### UC1 : Se situer en tant que professionnel

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

### UC2 : Piloter le système de production

- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- Gérer le travail

### UC3 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

- Combiner les différentes activités liées aux productions
- Mettre en oeuvre les opérations liées à la conduite des productions

### UC4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

### UC5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

- Commercialiser un produit ou un service
- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

### UC6 = UCARE 1 : Produire des essaims et des reines

- Elaborer l'itinéraire technique de production
- Réaliser les travaux de l'atelier de production

### UC7 = UCARE 2 : Transformer la production de miel

- Organiser l'atelier de transformer
- Réaliser les opérations liées à la transformation



## Modalités d'évaluation

Les règles communes de l'évaluation des diplômes en unités capitalisables du ministère chargé de l'agriculture sont définies par le règlement d'examen.

Les UC sont toutes évaluées en situations professionnelles, lors d'entretiens d'évaluation permettant d'explicitier des pratiques professionnelles.



## Spécificités en termes d'organisation pédagogique

Face à face avec des formateurs professionnels

- Mises en situations professionnelles
- Visites d'exploitations, rencontres avec des professionnels apicoles et conférences diverses



## Spécificités en termes d'équipements

- 50 ruches sur le site et un atelier apicole dédié; lien avec l'Exploitation agricole du
- Complexe d'enseignement agricole de Toulouse-Auzeville avec ses 150 ruches et sa
- miellerie

### Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formation a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée.

### La formation en chiffre

- Taux de réussite 100% en 2024
- Taux de satisfaction 79% pour 2024
- Taux d'insertion à 6 mois: 100% (2024)
- Taux de poursuite d'études:
- Taux d'interruption en cours de formation (taux de rupture): 0% en 2024

### Contact

Centre de formation AUTERIVE  
Cité des Sciences Vertes  
50 Route de Grazac  
31190 Auterive  
Tel: 05 61 50 62 78

mail: [cfppa.auterive@educagri.fr](mailto:cfppa.auterive@educagri.fr)

[www.citesciencesvertes.fr](http://www.citesciencesvertes.fr)